

Image not found or type unknown



acquisition de fond de commerce pour les étrangers

Par **sofiane9215**, le **28/04/2010 à 15:01**

voila je suis algérien est je veux acquérir un fond de commerce en france, bien sur j'ai un apport personnel qui se trouve dans une banque française (en france).

es que j'ai le droit d'acquérir ce fond de commerce avec un visa court séjour ?